

SERVICES



La façade du local rue Luzy Dufeillant



L'ADMR de Beaurepaire recherche des bénévoles



Bureau d'accueil

L'ADMR – l'Association du service à domicile – premier réseau français de proximité s'appuie depuis plus de 60 ans sur l'action des bénévoles.



La validation et la transmission des heures par télégestion

L'équipe de Beaurepaire encadre une quarantaine de salariées dont la mission est d'accompagner au quotidien des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées ou malades à mieux vivre chez eux.

Solidarité, esprit d'équipe, convivialité sont les atouts de notre équipe bénévole ADMR de Beaurepaire,

si vous souhaitez partager de tels moments, venez nous rejoindre,

Nous avons besoin de vous

L'association ADMR de Beaurepaire est composée de 18 bénévoles et 41 salariées (39 aides à domicile, 1 TISF et 1 secrétaire administrative)

Cette équipe de bénévoles assure diverses missions :

- * suivi des plannings
- * trésorerie
- * informatique
- * visites auprès des personnes aidées
- * secrétariat
- * relations avec les partenaires (élu, caisse de retraite etc...)



les salariées en réunion de travail

L'association intervient sur 5 communes :

BEAUREPAIRE, PISIEU, POMMIER DE BEAUREPAIRE, ST BARTHÉLÉMY, ST JULIEN DE L'HERMS

Permanences au local ADMR

7 rue Luzy Dufeillant 38270 BEAUREPAIRE

Mardi – mercredi – jeudi – samedi de 9 h à 11 h et Vendredi de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h

Tél **04 74 79 73 94** aux heures de permanences

REJOIGNEZ-NOUS !!!



St Barthélemy



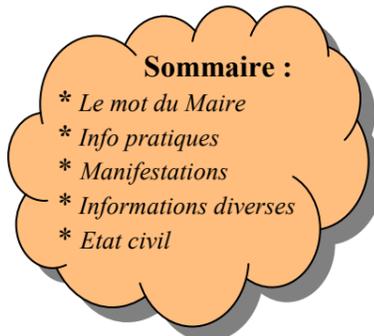
Photo Laurent NIVON

La gabusienne

Mensuel d'information communale de St Barthélemy,

les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr avant le 20 de chaque mois

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthélemy



Sommaire :

- * Le mot du Maire
- * Info pratiques
- * Manifestations
- * Informations diverses
- * Etat civil

NOVEMBRE 2008 n°149

Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Vendredi	8 h 00 - 12 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	9 h - 11 h 45	14 h - 17 h 45
Mardi	FERMEE	
Mercredi	9 h - 11 h 45	
Jeudi	14 h 17 h 45	
Vendredi	9 h 11 h 45	
Samedi	9 h - 11 h 45	14 h - 17 h 45

ATTENTION
pour la Gabusienne de décembre les articles seront à Déposer en mairie avant le 12 décembre

Le mot du Maire

Que ce soit par l'évolution des prix, le chômage, les restructurations nous sommes tous concernés par la crise financière. Il serait pourtant logique que l'activité de chacune et chacun d'entre nous produise un revenu décent et en rapport avec les efforts de chacun. Etablir un code de bonnes pratiques financières ne devrait pas poser trop de problèmes aux spécialistes. Etablir des indicateurs pour déceler les dérives et un service d'ordre pour les sanctionner est une autre paire de manches. Enfin il faudra bien un jour que nos dirigeants prennent conscience que les désordres engendrés par la croissance de l'humanité sur notre environnement sont beaucoup plus inquiétants que les affaires d'argent.

Maurice PELISSIER

RAPPEL :

Afin d'éviter les risques d'accidents ainsi que les encombrements, la commune rappelle aux parents ou accompagnateurs des enfants scolarisés à Saint Barthélemy que le dépose-minute à l'entrée de l'école doit être impérativement utilisé.

Brigitte GUEDENET

RAPPEL

Le ramassage des ordures ménagères se fait le mercredi matin. Pensez à sortir vos poubelles en bordure de route le mardi soir.

Bruno DANNONAY

ETAT CIVIL



Le 2 novembre 2008

Monsieur Joseph FRANDON est décédé dans sa 100ème année

Toute notre sympathie à la famille



le 6 novembre 2008

est née

Mila Lina Lia HACINI

De Soufiane HACINI
Et Isabelle Audrey MONIN-PICARD

Domiciliés 202 route de Beaurepaire

Félicitations aux jeunes parents

le 19 novembre 2008

est né

Enes AKA



De Mehmet AKA
Et Dilek NANE

Domiciliés Place du 29 août 1944

Félicitations aux jeunes parents



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE



Vous devez vous faire inscrire avant le 31 décembre 2008 pour pouvoir participer au scrutin de 2009 (élections européennes du 7 juin notamment).

Une permanence sera tenue comme chaque année le 31 décembre.

Afin d'éviter une longue attente venez vous faire inscrire dès à présent aux horaires habituels du secrétariat.

Munissez vous d'un d'une pièce d'identité ou carte de séjour (pour les ressortissants européens) et d'un justificatif de domicile.

Merci de votre compréhension

